

APPEL À PROJETS CITÉ ÉDUCATIVE *de Kawéni*

2023/2024

Cet appel à projets concerne toute demande de subventions pour l'année scolaire 2023 - 2024, au titre de la Cité Éducative.

Toute demande de subventions entrant dans ce cadre se fera obligatoirement sous format dématérialisé et devra être déposée

Au plus tard :

**Le 30 avril 2023 à minuit (heure de Mayotte) à
l'adresse mail suivante :**

citeeducativedekaweni@mamoudzou.yt

PRÉAMBULE

LA CITÉ ÉDUCATIVE DE KAWÉNI

POUR UN TERRITOIRE APPRENANT

La labellisation « Cité Éducative » de Kawéni est un levier pour renforcer la mobilisation des acteurs locaux autour des enfants, des jeunes et de leur famille. Elle permet de valoriser et de conforter les expérimentations engagées à Kawéni, de favoriser une approche éducative globale en développant la continuité éducative dans les activités péri et extrascolaires en cohérence avec les familles. L'accompagnement des services municipaux par les services de l'État permet de déployer des projets structurants et d'aider la montée en compétences des acteurs du territoire, au service des enfants. Ce programme fait partie du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, issu du rapport sur les banlieues remis par Jean-Louis Borloo le **26 avril 2018**, et inspiré des initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations à Grigny, à Clichy-sous-Bois ou encore à Nîmes.

Qu'est-ce que c'est la Cité Éducative ?

Les Cités Éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants. L'ambition de la démarche des Cités Éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. **L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.**

Les enjeux relatifs à la Cité Éducative de Kawéni sont de quatre ordres :

- **Un enjeu de pilotage et de coordination** : créer une synergie de travail et une logique de réseau entre les habitants du quartier, les acteurs institutionnels, associatifs et les établissements scolaires pour rattraper les immenses besoins du territoire ;
- **Un enjeu autour de la place de l'école dans le quartier** : créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires ;
- **Un enjeu de continuité éducative** : permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte ;
- **Un enjeu d'ouverture au monde** : accompagner chaque jeune dans son projet professionnel afin que la jeunesse de Kawéni soit une force pour développer le territoire.

L'ÉQUIPE DE PILOTAGE DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE KAWÉNI

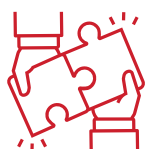
L'équipe de pilotage de la Cité Éducative de Kawéni, composée du Rectorat de l'Académie de Mayotte, de la Préfecture de Mayotte et de la Ville de Mamoudzou, lance un appel à projets pour l'année scolaire 2023/2024 et dans la perspective d'un démarrage des projets qui seront retenus, dès juillet 2023 ou à la rentrée scolaire du mois de septembre 2023.

L'ÉCOSYSTÈME DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE KAWÉNI (POUR INFORMATION)

La Cité Éducative de Kawéni comporte :

- **Onze établissements scolaires**, accueillant près de 9 000 élèves : Deux écoles maternelles (REP et REP+), cinq écoles élémentaires (1 REP et 4 REP+), deux collèges (REP et REP+) et deux lycées.
- **Plus de cinquante associations** agissant à Kawéni sur l'accompagnement à la scolarité, la promotion du sport, la culture, la culture traditionnelle, l'insertion professionnelle, la citoyenneté, la santé auprès des jeunes...
- **Des dispositifs de la politique de la ville** comme le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de Kawéni (NPRU de Kawéni), le Programme de Réussite Educative (PRE), Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD), Conseil local de Santé (CLS), École ouverte, Colos apprenantes, en articulation avec la Cité Éducative.

AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE LA CITÉ ÉDUCATIVE



1

Conforter le rôle de l'École

Créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

- Améliorer les conditions d'accueil et les conditions d'exercice des enseignants
- Consolider les actions d'aides à la scolarité en classe et plus particulièrement dans le quartier
- Créer des espaces numériques à l'école

ENCOURAGER L'AMBITION SCOLAIRE

- Valoriser la réussite des jeunes en partageant des parcours de jeunes inspirants, en mettant à l'honneur le passage de cycle des jeunes
- Développer les défis scolaires

DÉVELOPPER DES MODES DE GARDES OCCASIONNELS ADAPTÉS AU BESOIN DU TERRITOIRE

AMÉLIORER DÈS LE JEUNE ÂGE LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE NOTAMMENT, PAR DES ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ



2

Promouvoir la continuité éducative

Permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte

FAVORISER LA SOCIALISATION PRÉCOCE DES ENFANTS

ENCOURAGER LA COOPÉRATION AVEC LES PARENTS

FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

En accompagnant les parents sur leur fonction au sein de la famille; en valorisant la fonction des parents et en renforçant le lien parent/enfant

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

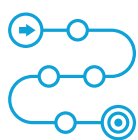
DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LE QUARTIER

DIFFUSER LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION CITOYENNE AVEC L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES JEUNES

- cordées de la réussite
- stage de 3ème, tutorat



3

Ouvrir le champ des possibles

Accompagner chaque jeune dans son projet professionnel afin que la jeunesse de Kawéni soit une force pour développer le territoire

FAIRE DÉCOUVRIR LES FILIÈRES DE FORMATION ET LES MÉTIERS AUX JEUNES AFIN DE MIEUX LES ACCOMPAGNER DANS LEUR ORIENTATION

- Bénéficier de forum des métiers thématiques tout au long de l'année
- Faciliter le lien dans le cadre de recherche de stage (mon stage de 3ème, stage professionnel) et/ou parrainage

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME SPÉCIFIQUEMENT POUR LES JEUNES

AIDER À L'INSERTION DES JEUNES SANS QUALIFICATION

- Mettre en place un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle : Créer un réseau d'entreprises pour l'accueil de stagiaires ou d'apprentis
- Promouvoir et Mise en place des dispositifs tels que le service civique
- Faciliter l'accès au formation de BAFA citoyen
- Développer des partenariats, mentorat ou tutorat avec des entreprises

PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DES JEUNES

- Accompagner les jeunes pour leur permettre de réussir leur parcours universitaire ;
- Préparer les étudiants au départ pour leur permettre de réussir leur parcours universitaire : coaching, parrainage d'étudiants etc.
- Promouvoir le service civique européen

PRIORITÉS DE LA CITÉ ÉDUCATIVE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Ces priorités rentrent dans le cadre du programme de la Cité Éducative qui reste en vigueur. Il s'agit ici de partager une vision recentrée sur quelques axes prioritaires, en lien avec les trois grands objectifs nationaux du dispositif.



Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, tout particulièrement :

- Les jeunes en décrochage scolaire
- Les jeunes de moins de 26 ans, sans emploi, ne suivant ni études, ni formation (dénommés NEET) et qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée)
- Les jeunes préparant leurs études post-Baccalauréat : des projets proposant un meilleur accompagnement des jeunes à la poursuite de leurs études post-Bac (cursus universitaire, BTS, BP, apprentissages etc.) sur le territoire mahorais ou ailleurs, accompagnement à la mobilité des jeunes)
- Un lien particulier avec le monde de l'entreprise, notamment implanté à Kawéni, sera apprécié.



Développer les actions autour de la petite enfance.



**Public visé
(bénéficiaires)**

L'action proposée doit avoir comme bénéficiaires les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans et les parents, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire

Territoire

Kawéni

**A qui est destiné
cet appel à projets ?**

Cet appel à projets s'adresse aux :

- Associations loi 1901 ;
- Établissements publics ;
- Organismes à but non-lucratif ;
- Établissements scolaires implantés à Kawéni, de la maternelle à la terminale, publics ou privés.

**Axes du
programme
de la Cité
Éducative**

Le projet doit contribuer à structurer la communauté éducative locale et s'inscrire dans l'un des trois axes de la Cité Éducative de Kawéni :

1. Conforter le rôle de l'école
2. Promouvoir la continuité pédagogique
3. Ouvrir le champ des possibles
4. Coordonner les acteurs

Les conditions suivantes doivent être respectées faute de quoi, le projet sera rejeté.

Le projet proposé doit être :

- En adéquation avec l'un des quatre axes de la Cité Éducative de Kawéni.

Une attention, particulière sera portée aux projets relatifs à l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et à la petite enfance (priorités 2023-2024)

- **Co-financé** : la Cité Éducative de Kawéni demande un minimum de 20% de co-financement
- **Multipartite** : le projet proposé doit permettre la mobilisation de l'alliance éducative de Kawéni (parents, établissements scolaires, services de l'État, des collectivités dont de la Ville, associations de quartier, associations villageoises, habitants de Kawéni etc.). Un lien particulier avec les établissements scolaires implantés de Kawéni sera apprécié.

Procédure de dépôts de la demande de subventions

Toutes les demandes de subventions doivent être adressées de façon numérique à l'adresse courriel suivante : citeeducativedekaweni@mamoudzou.yt

Les dossiers remis doivent comporter la pièce suivante :

- Cerfa type « Cité Éducative de Kawéni » ;

Les candidats peuvent être accompagnés par l'équipe opérationnelle de la Cité Éducative et les établissements scolaires dans le cadre de la semaine "info et aide à la rédaction".

Evaluation bilan

Les porteurs de projet ayant bénéficié de subventions de la Cité Éducative de Kawéni 2022 - doivent accompagner leurs demandes de subventions d'un bilan intermédiaire ou final.

(Attention ! Délai de saisie du bilan 2022 sur **DAUPHIN** : le 30 juin 2023 <https://usager-cget.gouv.fr/>)

Calendrier


La date limite de dépôt des demandes de subventions est fixée au **30 avril 2023 à minuit**. Passé ce délai aucun dossier ne sera instruit.

Critères de sélection des projets

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

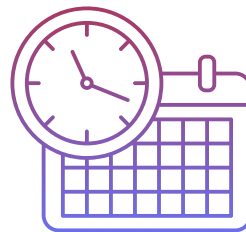
- L'impact sur la réussite éducative des enfants de 0 à 25 ans et sur la structuration de l'alliance éducative de Kawéni ;
- La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants ;
- La recherche de cofinancements. La Cité Éducative de Kawéni demande un minimum de 20 % de co-financement ;
- La qualité des relations partenariales induites par et pour le projet. La Cité Éducative de Kawéni encourage les projets multipartites.
- L'implication des enfants et des parents dans le montage du projet ;
- Des méthodes innovantes de mobilisations du public ;
- La faisabilité technique et financière du projet ;
- La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis, qualité de la forme et du contenu.

La commission se réunira pour instruire collectivement les projets et rendre son avis.

 **Rappel** : une attention particulière sera portée aux projets répondant aux **priorités 2023-2024**.

Les candidats dont les projets seront retenus, devront saisir leurs actions sur la **plateforme Dauphin** dès juillet 2023 (ils seront contactés à cet effet). Ils pourront être accompagnés dans la procédure de saisie, par la Cité Éducative de Kawéni.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS



20/03/2023

Publication de l'appel à projets de la Cité Educative de Kawéni

07/04/2023

Réunion d'information sur l'appel à projets à la maison du projet Kawéni à 13h30

30/04/2023

Date limite de dépôts des projets

15/05/2023

Pré commission

22/05/2023

Commission de sélection de projets

30/06/2024

Date limite de réception des bilans des actions 2023-2024

31/12/2023

Date limite de saisie de la revue du projet

22/11/2023

Revue du Projet 2023

07/2023

Saisie sur Dauphin des actions retenues

30/06/2023

Date limite de saisie des bilans 2022-2023

CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE



M. MALIDE Soufiani

Chef de projet « Cité Éducative, Caisse des écoles de Mamoudzou, pour le co-pilote communal



06 39 40 17 10



Bureau situé au local de la Cité Éducative de Kawéni



m.soufiani@mamoudzou.yt

Mme MADI CHARIF Djazilah

Directrice adjointe de la caisse des écoles



06 39 25 26 24



Bureau situé à la caisse des écoles de Mamoudzou



d.madicharif@mamoudzou.yt

Pour plus d'informations sur la Cité Éducative de Kawéni :
<https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-mamoudzou>



ACADÉMIE
DE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité



PRÉFET
DE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires

